

**Éléments de problématique
de la main-d'oeuvre en emploi
Économie sociale et
action communautaire**

Mise à jour 2004-2005

Nous avons le plaisir de vous présenter les divers éléments de la problématique de développement de la main-d’œuvre et de l’emploi en Mauricie.

Ce document a été réalisé grâce à différentes sources, dont les données relatives au contexte socioéconomique de la région Mauricie. Ces dernières proviennent notamment de diverses recherches documentaires.

L’approche sectorielle fut préconisée pour acquérir la connaissance des problématiques de développement de la main-d’œuvre et de l’emploi.

À cet égard, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), dont l’une des responsabilités est de définir la problématique du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail, ont retenu 15 secteurs d’activité économique jugés stratégiques au chapitre de l’emploi en région.

Les secteurs retenus par les membres du CRPMT sont :

Foresterie et exploitation forestière	Économie sociale et action communautaire	Services automobiles
Agriculture, aliments, boissons et tabac	Fabrication de produits en bois	Services conseils en ingénierie
Commerce de détail	Industrie électrique et électronique	Tourisme
Culture	Meuble et articles d’ameublement	Transport routier
Deuxième transformation métallique	Pâtes et papiers	Vêtement

Les lecteurs et lectrices trouveront, dans ce document, la mise à jour 2004-2005 des éléments de la problématique du marché du travail et de l’emploi de chacun des secteurs d’activité retenus, lesquels feront l’objet d’interventions auprès des employeurs de la région Mauricie au cours de la période 2002-2005.

Ginette Lanthier

Michel Angers

Ginette Lanthier
Directrice régionale

Michel Angers
Président du Conseil régional

des partenaires du marché du travail

ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE	COMMENTAIRES
Portrait statistique du secteur L'économie sociale compte, en Mauricie, quelque 168 entreprises et environ 3 100 emplois. De manière plus précise, il y a 21 centres de la petite enfance qui comptent environ 450 employés. Pour leur part, les entreprises d'aide domestique embauchent environ 154 personnes qui travaillent à temps plein et environ 47 personnes à temps partiel, et ce, au sein de sept entreprises et quatre coopératives. De plus, la Mauricie compte aussi 136 coopératives oeuvrant dans tous les secteurs d'activité économique : consommateurs, financiers, habitations, producteurs, travailleurs et solidarité. Près de 2 430 personnes travaillent dans ces coopératives. Pour l'ensemble du secteur de l'économie sociale, les résultats d'une enquête effectuée en 2000 par le Conseil régional de l'économie sociale permettent de faire ressortir plusieurs points importants du point de vue de la dimension entreprise : ➤ L'âge moyen des entreprises enquêtées est de 7,5 ans; ➤ Le chiffre d'affaires moyen dépasse 0,8 million de dollars par firme (les centres à la petite enfance exclus), en croissance rapide; ➤ Les principaux problèmes ont trait au développement des marchés, au renouvellement des appuis financiers, à la gestion financière et au recrutement de personnel qualifié. La main-d'œuvre des centres de la petite enfance de la région Mauricie est très scolarisée et principalement composée d'éducateurs de la petite enfance. La formation requise pour travailler dans un centre de la petite enfance est une attestation d'études collégiales sur mesure. Cependant, si une personne possède une autre formation académique, elle peut commencer à travailler dans un centre et l'acquérir par la suite. La main-d'œuvre qui travaille dans le volet « milieu familial » est composée de travailleurs autonomes (majoritairement des femmes). La formation requise est plus restreinte et fournie par l'agence (centre à la petite enfance). En ce qui a trait à l'aide domestique, il est difficile pour la main-d'œuvre qui veut acquérir la formation requise de concilier la formation et le travail. La main-d'œuvre de ce secteur est souvent peu scolarisée (troisième secondaire en moyenne). Environ 75 % du personnel est âgé de 45 ans et plus. Les femmes sont majoritairement représentées (90 %) dans ce secteur. La formation nécessaire pour accomplir son travail est fournie en entreprise. Cependant, l'entreprise privilégie le personnel plus scolarisé. La formule coopérative de travail permet aux travailleurs de devenir propriétaire de leur entreprise ou de participer à la propriété de l'entreprise qui les emploie. C'est pourquoi sans doute le secteur regroupe majoritairement des travailleurs autonomes. La difficulté de ce secteur réside dans la méconnaissance de la formule coopérative et des préjugés qui en découlent.	

ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE	COMMENTAIRES
Perspectives sectorielles Le développement des centres de la petite enfance a atteint sa maturité en 2002. Cependant, le besoin de nouvelles places demeure. Pour sa part, le secteur de l'aide domestique est en émergence. D'ailleurs, l'enquête du CRES révèle que les entreprises sectorielles, outre des intentions d'embauche significatives au cours des douze prochains mois, déclarent maintenir en emploi les travailleurs subventionnés dans une proportion de 77 %. Certaines entreprises signalent des difficultés de recrutement mais ces dernières s'inscrivent davantage sous le signe des disponibilités financières des entreprises que sous celui de la rareté de la main-d'œuvre. Éléments de problématique de la main-d'oeuvre La main-d'œuvre qui travaille dans le secteur de l'économie sociale a la caractéristique commune d'être exclue du marché du travail. Cette exclusion peut se traduire par un niveau de scolarité faible, par l'âge, par des attitudes ou des aptitudes de la personne face à l'emploi, plusieurs facteurs peuvent caractériser cette main-d'œuvre. Environ le tiers des personnes recrutées par certaines entreprises en économie sociale (ex : aide domestique) étaient « sans revenu ». Il n'y a pas de type de clientèle privilégiée (ex : handicapée, femme, jeune...) par l'entreprise en économie sociale, sauf celle en entretien domestique qui donne la priorité aux personnes de 45 ans et plus. Les entreprises en économie sociale, en milieu rural ou semi-urbain, ont plus de difficulté à recruter du personnel. Il est difficile de recruter du personnel capable d'avoir une vision sociale aussi importante qu'une vision économique. Les entreprises en économie sociale sont fondées sur le travail autonome et l'entrepreneurship. Il faut donc soutenir l'émergence des travailleurs autonomes dans la mise en place d'entreprises dans le secteur de l'économie sociale.	